

Enseignement Optionnel EPS 2^{nde} GT- 1^{ère} et Term. STAV

Cet enseignement optionnel concerne les élèves des classes de 2^{nde} générale et technologique, 1^{ère} STAV et Terminale STAV.

Dans une démarche de santé et bien-être, cet enseignement optionnel doit permettre aux élèves volontaires d'apprendre à construire et conduire un mode de vie actif et solidaire.

Enseignement optionnel EPS « pratiques physiques et sportives » :

- Cet enseignement optionnel est encadré par les enseignants d'EPS.
- Cet enseignement est principalement basé sur la pratique d'activités de pleine nature, choisies en fonction des saisons.
Par exemple : course d'orientation, ski de fond et raquette à neige, randonnée, VTT, escalade...
- Un soin particulier est apporté à l'apprentissage de la pratique de ces activités en sécurité et au respect des milieux traversés.
- Les élèves participent à l'organisation de manifestations sportives dans le cadre du lycée ou de l'UNSS (ex : cross, journée sportive, randonnée, Raid...)
- Il a une durée annuelle de 108 heures qui sont réparties sous la forme d'un créneau hebdomadaire de 2h et de projets de plusieurs jours.
- Les élèves seront obligatoirement licenciés à l'association sportive du lycée.

Nom :

Prénom :

Classe : 2 GT 1^{ère} STAV TERM STAV

Rayer la mention inutile

Je souhaite suivre l'enseignement optionnel en EPS :

OUI NON

*La participation à cet enseignement optionnel EPS est soumise
à un entretien après quelques séances de découverte.*